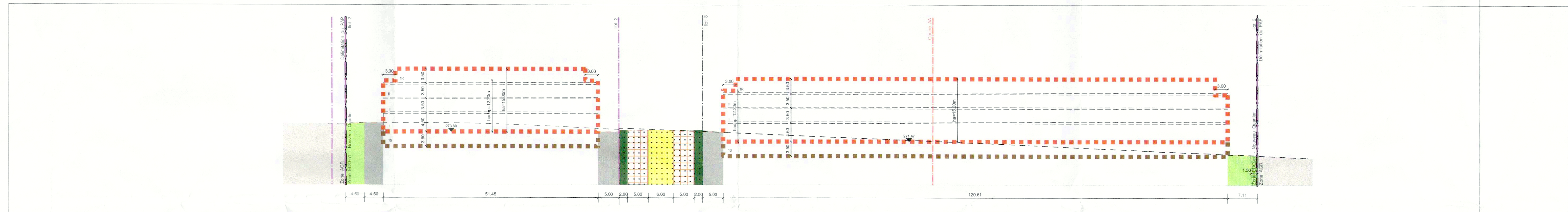
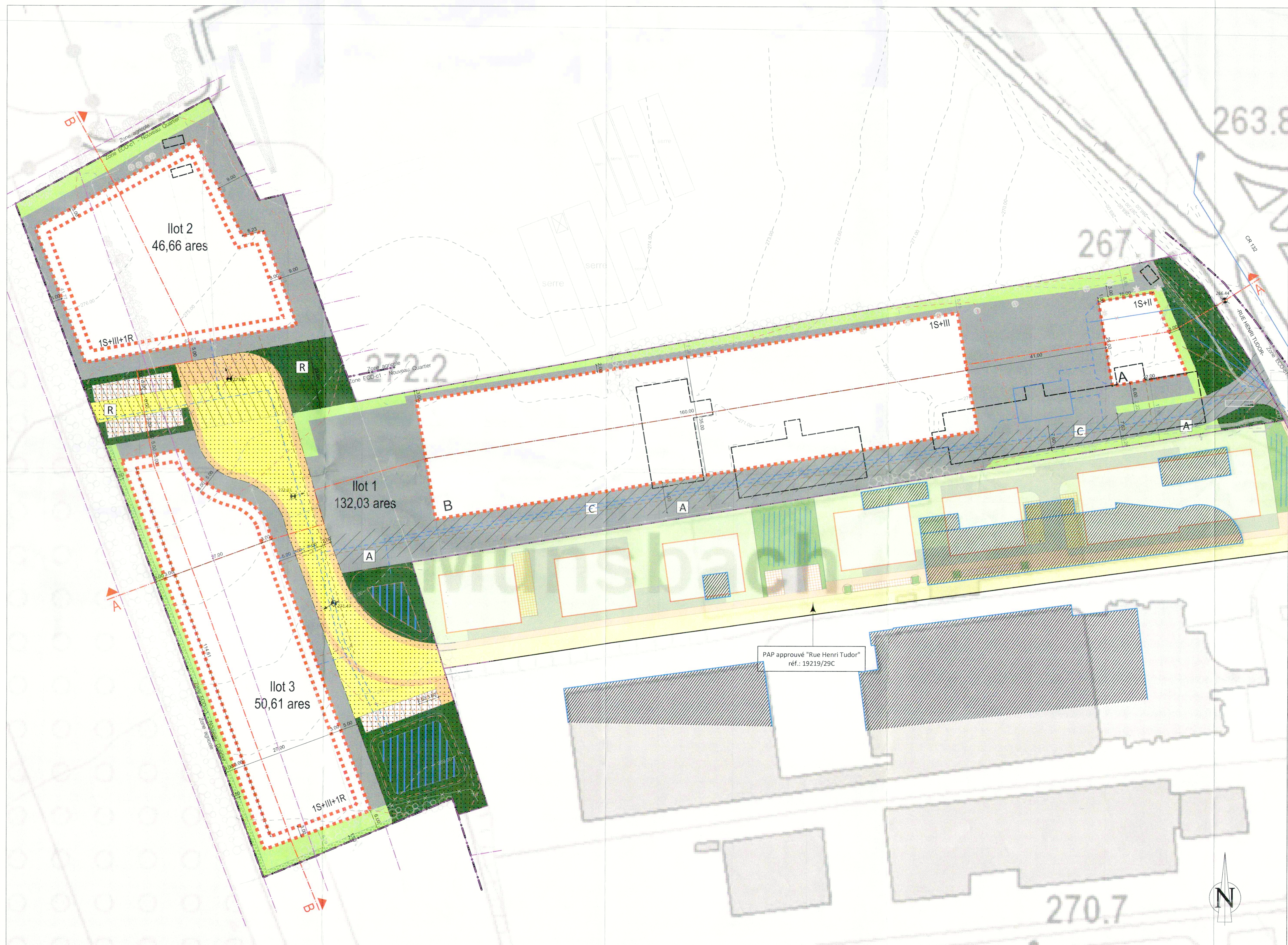


Coupe A-A 1/500



Coupe B-B 1/500



Projet d'Aménagement Particulier 1/500

Légende du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

	LOT / ILOT				surface du lot / de l'ilot (ares)
surface d'emprise au sol (m²)	min	max	min	max	surface constructible brute (m²)
surface du scellement du sol (m²)	max		min	max	type et nombre de logements
type de toiture			max	min	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions			hauteur des constructions (m)		

Délimitation du PAP et des zones du PAG

	délimitation du PAP
	délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

	terrain existant
	terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1, 2, ... R	nombre d'étages en retrait
+1, 2, ... C	nombre de niveaux sous combles
+1, 2, ... S	nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

ht - x	hauteur à la corniche de x m
ha - x	hauteur à l'acrotère de x m
hf - x	hauteur au faîte de x m

Types, dispositions et nombre des constructions

x - m	x maisons isolées
x - m	x maisons jumelées
x - mb	x maisons en bande

Types et nombres de logements

x - u	x logements de type unifamilial
x - b	x logements de type bifamilial
x - c	x logements de type collectif

Formes de toiture

tp	toiture plate
bx (y% - z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
	orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

	alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
	limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
	alignement obligatoire pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour dépendances
	limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
	limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

	lot projeté
	lot projeté
	terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

	espace vert privé
	espace vert public
	aire de jeux ouverte au public
	espace extérieur pouvant être scellé
	voie de circulation motorisée
	espace pouvant être dédié au stationnement
	chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
	voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

	arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
	haie projetée / haie à conserver
	muret projeté / muret à conserver

Servitudes

	servitude de type urbanistique
	servitude écologique
	servitude de passage
	élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

	rétenoir à ciel ouvert pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux pluviales
	canalisation pour eaux usées
	bassin ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

	bâtiment existant
	bâtiment à démolir
	limite de propriété existante issue du mesurage cadastral
	canalisation pour eaux pluviales existantes
	canalisation pour eaux usées existantes
	canalisation pour eaux pluviales existantes à démolir
	canalisation pour eaux usées existantes à démolir
	bassin enterré

	végétation existante
	niveau projeté de référence pour les constructions
x - log - s	x logements de service
ha-dnp - x	hauteur du dernier niveau plein de x m

	côtes à respecter
	côtes à titre indicatif

	Servitudes
	servitude de passage pour accès
	servitude de passage pour projets routiers
	servitude pour canalisations
	servitude de transition à la zone non-constructible

NB : L'emplacement des canalisations est à préciser lors du dossier d'exécution

ILOT 1			ILOT 2			ILOT 3		
-	6100	-	17500	-	3100	-	9100	-
11250	-	-	1-log-s	-	2850	-	1-log-s	-
tp	ha: 10,00m pb: 10,00m	-	A: 10,00 B: 10,00	-	ha: 10,00m pb: 10,00m	-	1S+II+IR	-

Attestation d'approbation
Le présent document appartient à son destinataire
d'approbation du: 19/01/2025
Le Ministre de l'Intérieur
Taina Bollenberg

270102	C	JAO	JRT	Adaptation suite aux modifications d'évaluation (ref.: 1920202)
101002	B	JAO	JRT	Adaptation suite aux modifications des services techniques de Schuttrange
280702	A	JAO	JRT	Adaptation du plan selon la version du 27.08.2022 avec AAE
DATE	NOUVEAU	MODIFIÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	MODIFICATION

DESSINÉ	JT AREND	VÉRIFIÉ	Jimmy REINERT	CONTRÔLÉ	Muriel HENGESCH
CLIENT:	Oberweis SA 1, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg				

CHANTIER:	Commune de Schuttrange ZAE Minsbech "Nord Ouest" L-5366 Munsbach				
-----------	--	--	--	--	--

OBJET:	Projet d'Aménagement Particulier Partie graphique : plan et coupes				
--------	---	--	--	--	--

 LUXPLAN S.A. Ingénieurs conseils	ÉCHELLE		1/500	
	FICHE:		P.L.P.-SC202110210609_LP_U_PAP_ZAE_Minsbech_Nord_Ouest/D_Plan/D4_Projet	
	DATE:		09/08/2021	
	PLAN N°:		20210609-LP-U001	
4, Rue Albert Simon L-1015 Colmen G.D. de Luxembourg Tél: +352 20 38 00 Fax: +352 20 38 09 Email: info@luxplan.lu http://www.luxplan.lu		PHASE		PAP
		RÉ:		C